

Conclusion du groupe de travail Politiques publiques

Réunion du 21 mars 2024

Etaient présents :

Sébastien Guerrier - SNAM CGT
Christophe Jaillet – SFA CGT
Samantha Guerry - SUD Culture
Ludivine Ducrot - SMA
Camille Chabanon - PROFEDIM / FEVIS
Anne-Hélène Maussier - GROUPE DES 20
Claire Hébert – Les forces musicales
Florian Auvinet - GRAND BUREAU
Emilie Tournaire - SYNDEAC
Guillaume Douat - SYNAVI
François-Xavier Laborde - FEAR
Floriane Mercier – DRAC
François Descoeur - AMRF
Marjorie Glas (coord. COREPS)

Marjorie Glas (coord. COREPS) prend la parole et explique que cette réunion se réduit exceptionnellement à un tour d'actualité. La réunion qui devait se tenir le 28 mars a été décalée en raison de la tenue du printemps de la ruralité le même jour.

Elle donne quelques éléments en introduction avant de laisser la parole aux organisations présentes :

- Elle rappelle donc que le printemps de la ruralité, organisé par la DRAC, se tiendra le 28 mars à Saint Just Saint Rambert et que le comité de pilotage du COREPS y a été convié.
- Le dernier comité de pilotage a eu lieu le mardi 19 mars, en présence de Marc Drouet.
- La prochaine réunion du groupe Politiques publiques, prévue le 30 avril, aura lieu en présentiel à Lyon et sera consacrée à l'identification des charges qui pèsent sur les structures du spectacle vivant (lieux et équipes) et à leurs effets sur l'emploi et la programmation.
- Elle informe enfin que le sous-groupe Musique enregistrée, émanation du GT Politiques publiques, se réunira pour la première fois le 8 avril prochain.

Tour d'actualité

Camille Chabanon (Profedim) appelle à traiter également des questions d'emploi dans le sous-groupe consacré à la musique enregistrée car la situation y est tendue.

Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20) souhaite aborder plusieurs points.

- Un premier point positif puisque le public est revenu massivement dans les salles cette saison.
- Un point ensuite concernant les difficultés de communication actuelles avec la DRAC concernant les questions d'EAC et de Pass culture. Elle constate un défaut d'information générale tant au niveau des structures culturelles, des équipes artistiques que des enseignants. Le flou concerne ce qu'on peut mettre ou pas dans le Pass culture.
- Les compagnies s'interrogent quant au plan Mieux produire Mieux diffuser. Il est nécessaire d'être plus en coopération avec elles.
- Elle demande enfin quel sera le contenu précis des nouvelles directives du ministère concernant la transition écologique.

Samantha Guerry (SUD Culture) fait le même constat concernant l'EAC et le déficit d'informations. Même le conseil départemental a des doutes sur la manière d'organiser les choses. Elle revient également sur le printemps de la ruralité : elle travaille dans un territoire qui peut être concerné par ces questions et rappelle que des choses y existent déjà comme les paniers artistiques. Elle s'interroge sur ce qui sera proposé par le ministère.

Claire Hébert (Les forces musicales) s'interroge sur les éléments budgétaires 2024 avec les coupes annoncées. L'interrogation est plus vive encore concernant 2025. Les rumeurs sont terribles. Elle demande par ailleurs comment ces coupes peuvent s'articuler avec le plan Mieux produire mieux diffuser et avec le printemps de la ruralité. Elle appelle à une vigilance forte pour la défense de l'emploi ainsi que des métiers d'art, potentiellement très impactés. Elle demande par ailleurs si la journée du 28 mars consacrée au printemps de la ruralité s'inscrit dans le cadre de la concertation nationale et quels en sont les objectifs. Enfin, elle revient sur les propos récents d'Emmanuel Macron appelant à une nouvelle vague de déconcentration qui donnerait un poids supplémentaire aux préfetures de département. Cela signifierait-il que les DRAC seraient pilotées par les préfetures ?

Florian Auvinet (Grand Bureau) souhaite aborder quatre points.

- Il partage les mêmes questionnements et inquiétudes quant au budget de l'Etat. Les annonces récentes sont en contradiction avec les ambitions du plan Mieux produire mieux diffuser et le printemps de la ruralité.
- Le secteur des musiques actuelles est en grande fragilité notamment en raison de l'inflation. On observe une dégradation du fonctionnement des lieux (et pas seulement des SMAC). Le financement des SMAC par l'Etat a augmenté et le secteur salue cet effort, mais ce n'est pas suffisant. Cette fragilité économique a des effets sur les volumes d'activités et donc en cascade sur toute la filière et notamment le tissu de producteurs.
- S'agissant de la musique enregistrée, la perte de l'aide régionale est un coup dur. C'est un secteur où les lignes bougent beaucoup en ce moment, où il existe de fortes tensions concurrentielles, comme l'illustrent les polémiques autour de la taxe streaming. Grand Bureau travaille actuellement à faire remonter des données et des propositions pour ce secteur.
- S'agissant enfin des festivals, on y observe la même inflation qu'ailleurs. S'y ajoutent les aléas climatiques, les enjeux sécuritaires et les jeux olympiques. Le fonds festivals pose par ailleurs question cette année puisqu'il ne serait pas accessible aux festivals musiques actuelles relevant du champ de la taxe sur la billetterie (CNM). Or, les objectifs de ces aides sont

différents et il est important que les événements musicales actuelles puissent continuer d'être éligibles à ce fonds festival.

François-Xavier Laborde (FEAR) rejoint les inquiétudes évoquées précédemment concernant les annonces budgétaires sur 2024 et 2025. Il fait part de remontées de terrain selon lesquelles les dates sur l'été à venir seraient moins nombreuses pour les arts de la rue, notamment sur les petits événements locaux.

Sébastien Guerrier (SNAM CGT) prend ensuite la parole. Il aborde trois points successifs.

- Concernant la baisse des budgets, il entend les craintes et appelle à réagir et à s'organiser. Il faut dépasser la seule crainte et se mobiliser.
- Il ajoute que la CGT ne croit pas au plan Mieux produire mieux diffuser. C'est un dispositif creux avec rien dedans. S'agissant du printemps de la ruralité, il s'interroge sur ce qu'attend le ministre. Il existe des dispositifs vertueux qui fonctionnent comme le GIP ou le FONPEPS mais ça ne semble pas l'intéresser.
- Enfin, concernant l'EAC, il considère que le Pass Culture vient inverser la demande et c'est ce qui pose problème ; c'est la même tendance qui est observable dans les collectivités où ce sont de plus en plus elles qui passent commande aux artistes.

Camille Chabanon (Profedim / FEVIS) fait le même constat concernant les difficultés concernant les festivals cet été. S'y ajoute selon elle la crise du bénévolat. Elle demande par ailleurs de faire passer l'étude en cours de LAPAS :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfrgMese0woaGWQhhzvBx2sZFUhosCXBqX1S4cV4753Tj_eHFA/viewform?pli=1

Christophe Jaillet (SFA-CGT) appelle à ne plus seulement constater mais à agir. Il considère que le plan Mieux produire mieux diffuser est devenu vain depuis l'annonce des coupes budgétaires. Idem pour le printemps de la ruralité. Ce sont des annonces faites pour amuser. Il faut se mobiliser, quitte à faire péter les JO pour se faire entendre. L'ensemble des précaires va être atteint par ces baisses. Un front uni est nécessaire.

Emilie Flacher (SYNDEAC) rejoint tous ces constats. Elle appelle à faire remonter des chiffres concernant les levers de rideaux. Les compagnies constatent beaucoup moins de dates. Le SYNDEAC continue à appeler à une hausse des financements.

Marjorie Glas (coord. COREPS) précise que des chiffres ont été donnés par l'ACDN lors de la dernière réunion du groupe Emploi Formation. L'ACDN annonce 30 à 40% de levers de rideaux en moins dans ses structures pour la saison à venir.

Guillaume Douat (SYNAVI) se dit d'accord avec ce qui a été dit. L'inquiétude est forte. Les coupes budgétaires correspondant à 10 fois le budget du plan Mieux produire mieux diffuser ! Il s'interroge sur plusieurs points : quelle répartition des crédits sur ce plan ? Quel budget alloué au printemps de la ruralité ? Même question concernant l'expérimentation, quel sera le budget alloué par la DRAC ?

Il rappelle que se tiendra, le 12 avril prochain, le congrès de la FNCC à Marseille. Les budgets des collectivités s'annoncent en baisse. Le SYNAVI invite toutes les organisations à s'y rendre.

François Descoeur (AMRF) prend acte de l'inquiétude des organisations présentes. Il partage cette inquiétude. Il est impossible pour les collectivités de suppléer aux défaillances du système. Il se dit heureux de la tenue de ce printemps de la ruralité qui va dans le bon sens, même si les maires ruraux sont actuellement inquiets.

Floriane Mercier (DRAC) répond aux différentes questions qui ont été posées.

- S'agissant du printemps de la ruralité, elle rappelle qu'il s'agit d'une consultation plus que d'une concertation. 25.000 personnes ont répondu à ce jour à l'enquête lancée par le ministère. Chaque DRAC est appelée à organiser un temps d'échange qui vienne compléter. Le temps du 28 mars consistera en des ateliers puis un temps plénier l'après-midi. La DRAC fera ensuite remonter les sujets abordés et les préconisations au ministère. Des assises nationales auront lieu mi-avril : des annonces seront faites à ce moment-là (annonces budgétaires ou reconfiguration de certaines aides).
- S'agissant des coupes budgétaires, elle ne peut donner aucune précision quant à leur répartition sur le territoire. Elle n'a eu aucune information à ce propos.
- S'agissant des annonces du président relatives à la déconcentration, elle dit ne pas avoir d'informations supplémentaires. Un renforcement de l'échelon départemental serait questionnant pour les DRAC qui sont organisées au niveau régional.
- Concernant l'EAC et le Pass culture, elle explique que le volume financier important qui lui est dévolu est venu rebattre des cartes du financement de l'EAC au sein des DRAC. Cela a soulevé de nombreuses questions et a impacté le modèle économique précédent. La DRAC souhaite organiser une réunion au niveau régional qui permettrait de poser un premier bilan. En attendant, elle précise que des solutions ont été trouvées pour les régies municipales qui ont été mises en difficulté. Elle prend note des difficultés des enseignants à mobiliser le Pass et va demander à ce qu'ils soient mieux informés. Elle ajoute enfin qu'il est possible d'organiser un RDV avec les conseillers action culturelle pour les personnes qui le souhaiteraient. Ils sont très pris, d'où parfois leur difficulté à répondre dans les temps.
- Concernant la directive sur la transition écologique, elle n'a pas davantage d'informations.
- Concernant le fonds festivals, elle ne peut pas non plus apporter de réponse précise. Le point sera traité lors de la prochaine réunion du GT Festivals.
- L'expérimentation fera normalement l'objet d'un soutien de la DRAC qui sera modulé selon les candidatures.

La prochaine réunion du groupe, prévue le 30 avril à 14h, sera consacrée aux points suivants :

- Etat des charges pesant sur les structures et effets sur l'emploi et les programmations
- Etat des candidatures reçues pour l'expérimentation